

MAIRIE DE Versonnex
01210

Délibération n° : D20180205004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 30/01/2018
Votes exprimés : 16

Séance du 05 Février 2018

Le 05 Février 2018 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Versonnex, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT - E. MARTIN - F. PERRET - P. HEIDELBERGER (Adjoints) - C. CAMPO - JM. JOANNES - N. BLOUQUY - JM. CHARREAU - C.LATHOUD - G. SCHWINTÉ - R. MERLEAU - B. BOULAGNON - D.ROTH

ABSENTS EXCUSES : S. FILOCHE - E. HEDRICH - A. LECLERE (procuration à C.CAMPO) - R. PERRET (procuration à F.PERRET) - D. DEVISICOURT (procuration à B.BOULAGNON)

ABSENTS : P.CURCIO

Secrétaire de séance : N. BLOUQUY

SCOLAIRE : participation des familles pour les sorties exceptionnelles des accueils périscolaire et de loisirs

Le maire, après avis de la commission scolaire, propose au conseil, dans le cadre de sorties exceptionnelles durant l'année ou les vacances scolaires, qu'une participation financière soit demandée aux familles dont les enfants fréquentent les accueils périscolaire et de loisirs.

La grille tarifaire proposée est la suivante :

2 €	Pour toute sortie avec location de matériel (ex : bowling, patinoire, etc...)
4 €	Pour des sorties dont le ticket d'entrée n'excède pas 10 €
10 €	Pour les sorties incluant un déplacement en bus et dont le ticket d'entrée n'excède pas 10 €
15 €	Pour les sorties incluant un déplacement en bus et dont le ticket d'entrée est supérieur à 10 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la proposition du maire et **APPROUVE** les tarifs ci-dessus,

DIT que les crédits en résultant seront inscrits au BP 2018.

Rendu exécutoire
Le 07/02/2018
Publié
Le 07/02/2018

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
le Maire, Jacques DUBOUT

